

Présents :

- Mmes : BOINNARD MORALLET Laurence, BOINNARD Nadine, BOYAT Sylvie, CALLEIA Aude, ROSSET Erika, VAUTHAY Éliane,
- Mrs : BAUD Jérôme, BENOIT Stéphane, COURRIER Fabien, MENOUD Florian, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël et VAUTHAY Michaël.

Excusés :

- Mme MUDRY BONAND Marie et Mr VULLLIEZ Christian.

Mickael ROSSET est nommé secrétaire de la séance qui s'ouvre à 20h05.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 10 septembre n'a pas pu être envoyé faute de délais. Le Maire, Jean-Claude MORAND, présente ce compte-rendu et demande s'il y a des remarques. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour et demande de rajouter 5 points :

- la modification des statuts de la CCHC ;
- le plan de relance de la région qui pourrait concerner l'aménagement du sous-sol de la mairie ;
- les démarches au profit de la rénovation de la chapelle de St Martin ;
- la vente de bois suite aux travaux réalisés par la société RTE (bois de chauffage);
- la proposition d'une mutualisation de la police municipale avec la commune de MORZINE.

1) Modification des statuts de la CCHC.

Deux nouvelles compétences sont portées à la délibération :

Compétence n°2 : Développement économique

2.1- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17

2.2- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire y compris la gestion et l'entretien du réseau d'éclairage public interne à ces ZAE

Compétence n°22 : Participation financière à la permanence des soins assurés au sein de l'hôpital Georges Pianta

Après délibération, ces nouvelles compétences sont adoptées à l'unanimité.

2) Appel d'offre de l'engin communal.

La commission voirie propose la signature du marché avec l'option « reprise de la chargeuse ». L'entreprise BOSSON propose 51 000 €uros pour cette reprise. Sa proposition pour nous fournir un engin avec reprise et conforme à l'appel d'offre s'élève à 80000€ et le place en tête du classement des propositions des 7 candidats. C'est l'entreprise BOSSON qui est retenue. La chargeuse ne sera pas remplacée.

3) Chapelle de St Martin.

Le maire expose le dossier finalisé de la rénovation de la chapelle de St Martin pour un montant de 122 000.00 €uros H.T et propose de le déposer à 4 financeurs potentiels à 4 instances de traitement : le département de la Haute-Savoie, l'évêché ; la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la fondation du patrimoine du Crédit Agricole.

Après débat, cette démarche est approuvée à l'unanimité.

4) Urbanisme.

Un dossier de Permis de Construire a été étudié le vendredi 18 septembre par la commission urbanisme ; Nadine Boinnard, concernée par le dossier, était excusée.
Sylvie BOYAT expose la demande :

Identification		Section et Numéro	Avis
Numéro	PC.074.271.20.B0002	B 3523 B 313	Favorable en respectant les informations données
Reçu le	12 septembre 2020		
Nom	Boinnard Célia		
Lieu	Chemin des Croisettes		
Objet	Construction maison individuelle		

5) Dossiers relatifs au plan de relance de la Région.

Monsieur le Maire expose que la Région Auvergne-Rhône-Alpes a voté un budget pour le plan de relance Bonus 2020-2021. Cette enveloppe est destinée pour maintenir une activité des entreprises fragilisées après le confinement. Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'aménagement du sous-sol de la mairie sont éligibles à cette aide financière. Il propose de déposer un dossier à la région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'obtention d'une subvention. A ces travaux, Monsieur le Maire propose de rajouter la peinture de l'entrée de la mairie ainsi que le changement des volets. Le montant des travaux s'élève à 30 000.00 €uros H.T

Après débat, Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette démarche.

6) Vente de bois à la suite des travaux RTE.

Le défrichage effectué lors du déroulement des travaux effectués par la société RTE a entraîné la mise en vente d'un lot de bois de chauffage. La communication de cette offre s'est effectuée par l'intermédiaire du panneau d'information à l'entrée de la commune, sur le site internet ainsi que sur le panneau d'affichage de la mairie

Le maire ouvre et expose une proposition de Mr Hubert GAILLARD de MONTRIOND pour racheter ce bois :

36m³ de d'épicéa bostryché proposés 360€ et 15m³ de fayard proposé à 480 €, pour un total de 840 €

Après débat, cette proposition est approuvée à l'unanimité.

7) Projet de police intercommunale.

Quelques communes de la communauté de communes rencontrent certains problèmes et demande si la Communauté de communes du Haut-Chablais pourrait avoir une police municipale intercommunale. La commune de Morzine propose d'élargir sa police municipale qui pourrait intervenir dans les communes à la demande du Maire. Pour savoir le nombre d'agents supplémentaires à embaucher, la C.C.H.C. demande par le biais d'un formulaire, les besoins de chaque commune. Bien sûr, ces interventions seront facturées aux communes.

Pour la commune, le Maire propose 2 jours par an.

Après débat, 10 conseillers votent pour et 3 s'abstiennent.

8) Délibération.

Suite à la réunion du CM du 20 août 2020 et à l'intervention d'Anne Gizard du SYANE, Monsieur le Maire donne lecture de la délibération concernant le plan de financement du diagnostic énergétique, technique et photométrique en partenariat avec le SYANE.

Echéances prochaines :

- ♦ Réunion de la COP15 le 29 septembre 2020 ;
- ♦ Réunion AFP le 8 octobre 2020 à 19h00 ;
- ♦ Réunion du conseil municipal le vendredi 16 octobre 2020.